

**REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE**



**POUR UN DÉPLOIEMENT OPTIMAL DU RÉSEAU ACCÈS CULTURE
Mémoire sur son Plan d'action 2010-2014**

**présenté à la Commission permanente sur le
Développement culturel et la qualité de vie**

Le REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Montréal, 26 mai 2010



Le Regroupement québécois de la danse, qui représente plus de 500 membres, interprètes, chorégraphes, enseignants, chercheurs, compagnies de danse, organismes de services, écoles professionnelles de danse, organismes de diffusion spécialisée et festivals de danse, désire aujourd'hui témoigner de vive voix de son expérience du Réseau Accès culture. Expérience qui colore évidemment notre évaluation plus que favorable du Plan d'action 2010-2014 déposé par le Réseau. Les commentaires et les suggestions qu'il nous a inspirés, et que nous vous livrons dans ce mémoire, sont en appui à la recommandation d'adopter ce Plan et d'y injecter les sommes nécessaires pour qu'il soit mis en œuvre dès maintenant.

Les réalités de la danse

La danse est une discipline relativement jeune, qui a connu un essor fulgurant dans les trente dernières années. Des années traversées, faut-il le rappeler, par trois crises financières qui ont fortement marqué son développement. Le sous-financement public de la danse, tous paliers de soutien confondus, explique la précarité de ses structures de production et de diffusion, l'absence d'équipements répondant aux normes et exigences de la pratique ainsi que la pauvreté de ses moyens en formation, création, production et diffusion. Cela dit, la force et le talent de ses créateurs ont été rapidement reconnus sur la scène internationale, ce qui leur a donné les moyens de continuer à exercer leur art avec rigueur et passion, mais sans améliorer pour la peine les conditions de vie et de rémunérations des artistes et travailleurs du secteur. Trop peu d'artistes, qui font pourtant la renommée de la Métropole sur la scène internationale sont connus ici, du grand public, la couverture médiatique de la danse au Québec ayant toujours été assez timide, pour ne pas dire déficiente. C'est sans compter le faible taux de pénétration de la danse à l'école et les maigres moyens dont disposent les compagnies et les diffuseurs en communication, promotion et médiation culturelle.

Un réseau de première ligne pour la danse

Tout cela pour dire que n'eût été de l'existence du Réseau Accès culture, du travail exemplaire de plusieurs de ses diffuseurs, la danse ne serait pas aussi présente sur son propre territoire. Cela dit, il y a encore beaucoup à faire pour que la danse fasse un jour partie de l'ADN des Québécois, et des Montréalais de surcroît. Le potentiel de développement des publics de la danse est immense, mais encore faut-il que le Réseau Accès culture ait les moyens de mettre en place les dispositifs qui s'imposent pour diversifier son offre, augmenter la demande et les ressources humaines, améliorer ses équipements, et pour instaurer entre tous les acteurs concernés une dynamique de mise en commun qui profite à tout le monde.

Ce que le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture met de l'avant ne peut que renforcer les efforts déjà consentis à l'endroit de la danse, en commençant par sa volonté de maintenir l'offre actuelle de spectacles de danse. Quelques chiffres tirés de l'exceptionnel Diagnostic réalisé par le DACP, la Division de l'action culturelle et des partenariats, sont éloquentes.

Annuellement, le Réseau présente plus de 50 spectacles de danse pour une moyenne de plus de 200 représentations données en saison. L'offre du Réseau Accès culture en danse atteint 15 % de l'offre globale des spectacles de danse présentés dans la Métropole. Par rapport au réseau privé de diffusion de la danse, c'est trois fois plus de spectacles de danse offerts aux Montréalais. Il faut dire que le Réseau compte plus d'une vingtaine de salles de spectacles et presque autant de diffuseurs, alors que le réseau privé de la diffusion de la danse n'est constitué que de cinq diffuseurs spécialisés oeuvrant à l'année. Ce réseau privé ne peut évidemment pas répondre à l'offre extraordinaire de nos compagnies et de nos artistes indépendants et,



encore moins, à leurs besoins en espaces de recherche, de création et de production. Intervient encore ici le Réseau Accès culture, en offrant des plages de résidences à nos artistes, soit plus d'une vingtaine par année, ce qui permet de pallier pour un peu le manque criant d'équipements dédiés à la danse, ne serait-ce qu'en leur donnant accès à des espaces où ils peuvent répéter et, dans le meilleur des cas, préparer le passage du studio de répétition à la salle de représentation.

A propos des équipements

Dans une étude réalisée en 2007 par le Forum des équipements culturels, et qui dresse un état des lieux de formation, recherche, répétition, création, production et diffusion en danse sur l'île de Montréal, le réseau des équipements culturels de la Métropole est identifié comme faisant partie de la solution. Le Réseau pourrait, en effet, selon les diffuseurs interviewés, accueillir un plus grand nombre d'artistes en résidence s'ils disposaient des ressources financières et humaines nécessaires d'une part, et d'autre part, d'installations répondant aux exigences particulières de la pratique de la danse.

Ces constats se trouvent confirmés dans le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès culture qui présente une analyse fort détaillée de l'état et de la qualité de l'ensemble des équipements culturels du Réseau. « Pour avoir l'occasion de diffuser régulièrement mes spectacles dans le Réseau, de dire Hélène Blackburn, je dois avouer que les conditions dans lesquelles les spectacles de danse sont présentés ne sont pas idéales, sauf exception. Il est vrai que la présentation d'un spectacle de danse est un peu capricieuse : il faut des planchers résilients, un système performant d'éclairage et de son, du temps de montage et des techniciens disponibles et expérimentés. Il faut autre chose encore : des plateaux et des jauges de salle adaptés à des petites, moyennes et grandes formes ». A défaut d'équipements plus polyvalents et conformes aux normes de présentation et de réception du spectacle de danse, peu de grandes compagnies empruntent le Réseau. Et quant aux petites et moyennes compagnies, les mieux desservies par le Réseau, il s'en trouve plusieurs pour souhaiter des conditions de présentation mieux adaptées à ce qu'elles ont à offrir.

Pour maintenir l'offre de spectacles de danse dans le Réseau, ce que le Plan d'action préconise, une amélioration significative du parc des équipements culturels s'impose. Il recommande, de fait, la construction de trois nouvelles salles professionnelles de spectacle dans des arrondissements qui en sont actuellement dépourvus : Anjou, Pierrefonds-Roxboro et Verdun. Il propose également l'établissement d'un plan de mise à niveau d'au moins trois installations sur sept jugées désuètes ou inadéquates. S'ajoute à cela, afin d'optimiser le nombre de sièges disponibles par 1000 habitants, l'idée de nouveaux partenariats entre salles privées et publiques, pratique déjà en vigueur chez certains diffuseurs et qui gagnerait effectivement à être plus répandue et simplifiée. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ces mesures, et nous espérons vivement que les arrondissements concernés et les partenaires privés identifiés dans le Plan d'action soient parties prenantes du déploiement optimal d'un Réseau municipal d'accès à la culture unique en son genre en Amérique.

Parlant de cachets...

Nous ne pouvons que souscrire à l'objectif formulé dans le Plan d'action, au chapitre des Ressources (p.18), à l'effet qu'il faille « généraliser et mettre à niveau les cachets d'artistes ». Le Réseau doit absolument harmoniser et augmenter les cachets versés aux artistes et aux compagnies, ne serait-ce que pour les aider à amortir les coûts de plateau d'un spectacle de danse. En augmentant d'au moins 50 % les cachets généralement en vigueur, et ce, depuis plusieurs années, les diffuseurs du Réseau pourront enfin rencontrer les standards établis par le Conseil des arts de Montréal dans son programme de soutien à la tournée dans



l'île. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour souligner l'importance que le Réseau et le Conseil des arts de Montréal travaillent dans la même direction. Trouver les moyens d'assurer une plus grande diversification de l'offre de spectacles de danse dans le Réseau et d'améliorer de manière significative les conditions d'accueil et de présentation des spectacles de danse, sont les premiers objectifs à rencontrer quand on vise à développer les publics de la danse.

Misons ensemble sur les mêmes cibles

Il importe de rappeler l'intérêt, dans une perspective de médiation culturelle et de développement de publics, de pouvoir compter sur la présence d'artistes en résidence, permanente dans le meilleur des cas, ou sur de plus longues durées dans tous les autres cas de figure. Comment donner une âme à ces équipements culturels sinon en inscrivant la pratique des arts, et de la danse en particulier, en leur sein même? Inutile de cacher plus longtemps le rêve de plusieurs artistes et compagnies de danse de se voir proposer pareille association. Quoi qu'il en soit, le Plan d'action 2010-2014 prévoit augmenter de cinquante heures le temps consacré aux résidences de création dans les équipements du Réseau, passant ainsi de 450 heures à 500 heures. C'est bien, mais c'est encore trop peu considérant les manques à combler en studios de répétition et laboratoires de création et de production pour les artistes et les compagnies de danse. On ne peut qu'encourager toute mesure et stratégie visant à améliorer le parc des équipements culturels du Réseau et, qui plus est, tout projet d'équipement culturel qui inclurait dans sa mission l'accueil d'artistes ou de compagnies de danse en résidence.

Le défi du Réseau de rejoindre un plus grand nombre de citoyens en ciblant plus particulièrement les jeunes, les communautés culturelles et les populations défavorisées et sous-scolarisées convient bien à la danse. La danse présente, en effet, un potentiel incroyable, puisque son langage défie la barrière des langues, des cultures et des catégories d'âges. « Par expérience, de dire Hélène Blakburn, les jeunes, quelle que soit leur culture d'origine, aiment la danse, pour peu qu'on leur donne l'occasion de s'y frotter. Les liens que les diffuseurs ont développés avec les écoles nous donnent de plus en plus accès aux jeunes, la preuve en est que près de 25 % des représentations de danse offertes dans le Réseau leur sont destinées. Il faut poursuivre sur cette lancée et faire preuve d'invention et de rigueur dans le travail d'accompagnement et de médiation culturelle auprès des jeunes, des enseignants et des parents ».

Les artistes de la danse ont, en effet, une longue expérience de la médiation culturelle, expérience qu'ils ont développée en empruntant le Réseau métropolitain depuis près de trente ans. Expérience qui se double de celle acquise pour plusieurs d'entre eux en enseignement de la danse, dans différents contextes, dont celui du loisir. L'émphase que le DACP entend donner aux activités de médiation culturelle nous paraît des plus justifiées, de même que l'approche qu'il préconise en la matière : expérimenter et documenter les pratiques, mettre au point des instruments de mesure et faire en sorte que les artistes et les agents culturels aient accès à des formations et à des outils qui répondent aux exigences de ce type d'interventions. Plusieurs propositions issues des Seconds États généraux de la danse d'avril 2009 vont dans le même sens, et il semble bien que la danse ait déjà trouvé un partenaire de choix dans la mise en œuvre de stratégies de médiation culturelle.

Il importe toutefois de rappeler que ces activités de médiation culturelle sont exigeantes en temps de recherche et d'expérimentation et qu'elles méritent d'être soutenues et rémunérées en conséquence. Que les unités de diffusion puissent pouvoir compter sur une ressource humaine à temps plein et dûment formée en médiation culturelle, nous semble une condition essentielle à la réalisation de la mission spécifique, et complémentaire au réseau privé de diffusion, du Réseau Accès culture : « *assurer l'accès des Montréalais à la culture selon les principes de démocratie et d'équité et favoriser la participation de ces citoyens à la vie*



culturelle, contribuant ainsi à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle » (Plan d'action, p.7). Partageant tous le même défi, il nous semble important de multiplier les occasions de faire travailler ensemble les artistes, les agents culturels et les diffuseurs spécialisés en danse, de telle sorte que les rôles et les compétences des uns et des autres soient utilisées aux meilleures fins.

Un autre besoin identifié dans le Diagnostic et le Plan d'action 2010-2014 concerne les ressources humaines et financières dont les unités de diffusion doivent disposer en promotion et communication. Augmenter la fréquentation des lieux culturels en ciblant plus particulièrement les 20-35 ans, les néo-qubécois, les anglophones, les citoyens sous-scolarisés et défavorisés, est un enjeu de première importance. Le défi est ambitieux d'autant qu'il requiert les moyens de mettre en œuvre des stratégies qui permettent d'entrer de plain pied dans l'ère des nouvelles communications. De toute évidence, elles transforment les habitudes de consommation et d'information et modifient de façon substantielle les horizons d'attente des publics et des non-publics en matière de pratiques culturelles. Ce changement de paradigme doit être sérieusement pris en compte non seulement sur le plan de la promotion et des communications mais dans la recherche de modes d'intervention en médiation culturelle, voire dans les façons de présenter et de diffuser le spectacle vivant.

Nous sommes partants

Ce sont parmi bien d'autres raisons, celles qui nous incitent à appuyer avec force les recommandations du Plan d'action du Réseau Accès culture pour les quatre prochaines années. Il faut dire que ces recommandations s'appuient sur un Diagnostic impressionnant, qui donne à voir tout ce que le Réseau a accompli depuis plus de trente ans et à imaginer ce qu'il deviendra pour peu qu'on y adhère collectivement et solidairement. Certes, les moyens financiers qu'il faudra y investir sont importants et il faudra compter sur la contribution de nombreux partenaires publics et privés. Nous sommes enclins à penser qu'en dépit de la conjoncture économique actuelle les objectifs du Plan d'action 2010-2014 sont à la hauteur des visées d'une Métropole culturelle. Elle dispose d'une infrastructure idéale à investir, portée par une vision, des personnes avisées et dévouées et, nous en sommes convaincus, par une large communauté d'artistes et de travailleurs culturels.

La mise en œuvre de ce Plan d'action dépend de l'engagement financier de la Ville Centre, des arrondissements, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, ce que nous encourageons et espérons vivement, et selon les paramètres établis dans le Plan d'action 2010-2014. Elle requiert également un suivi et une coordination des opérations sur le terrain, ce que le DACP propose d'assumer dans les retombées du travail accompli jusqu'à maintenant avec son Diagnostic et son Plan d'action 2010-2014.

Il nous semble bien que tous les éléments soient en place pour donner au Réseau Accès culture les moyens de se déployer, tel que projeté, au profit d'une véritable démocratisation de la culture et des arts dans la Métropole.